

NOURRIR LE MILIEU

QUI

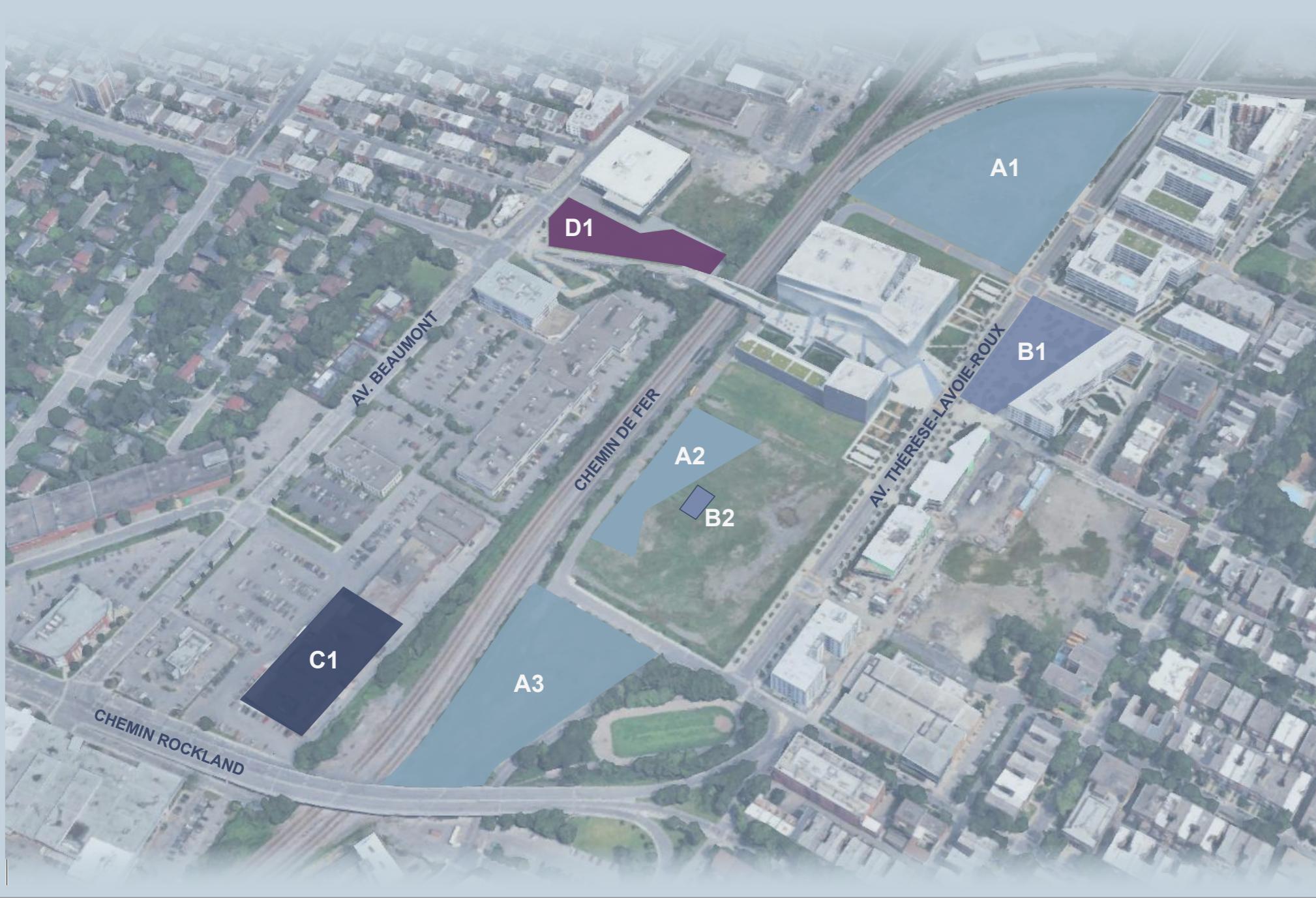
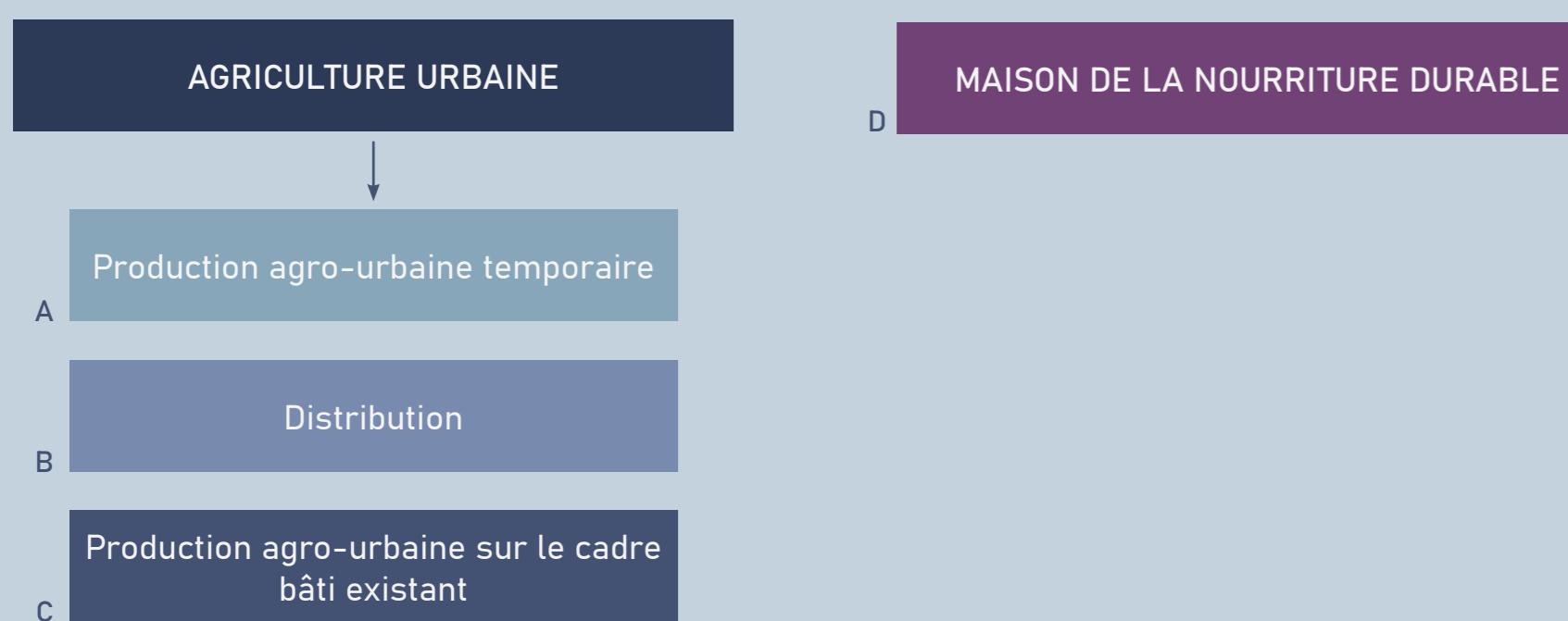
LA RUCHE

OBNL luttant contre les enjeux de santé alimentaire

QUOI

PROGRAMME D'INTERVENTIONS

Pour contrer l'insécurité alimentaire



POURQUOI

71%

Nombre d'organismes du réseau des banques alimentaires du Québec qui ont manqué de denrées l'année passée.

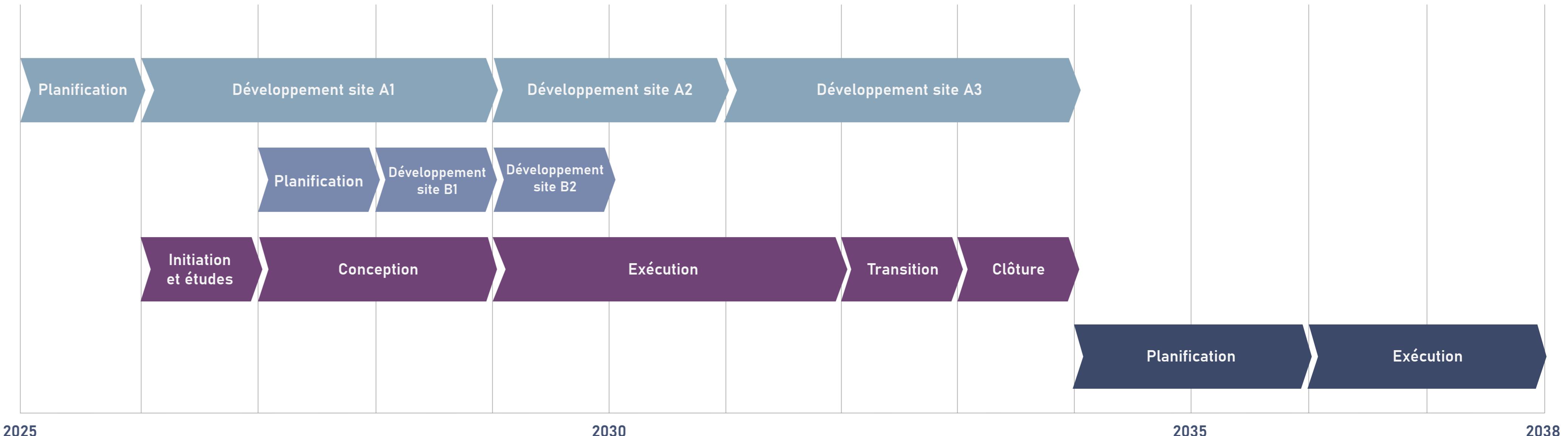
16%

Nombre de familles montréalaises qui souffrent d'insécurité alimentaire en 2021.

1M

Nombre de demandes d'aide alimentaire comblées par mois en 2024.

QUAND

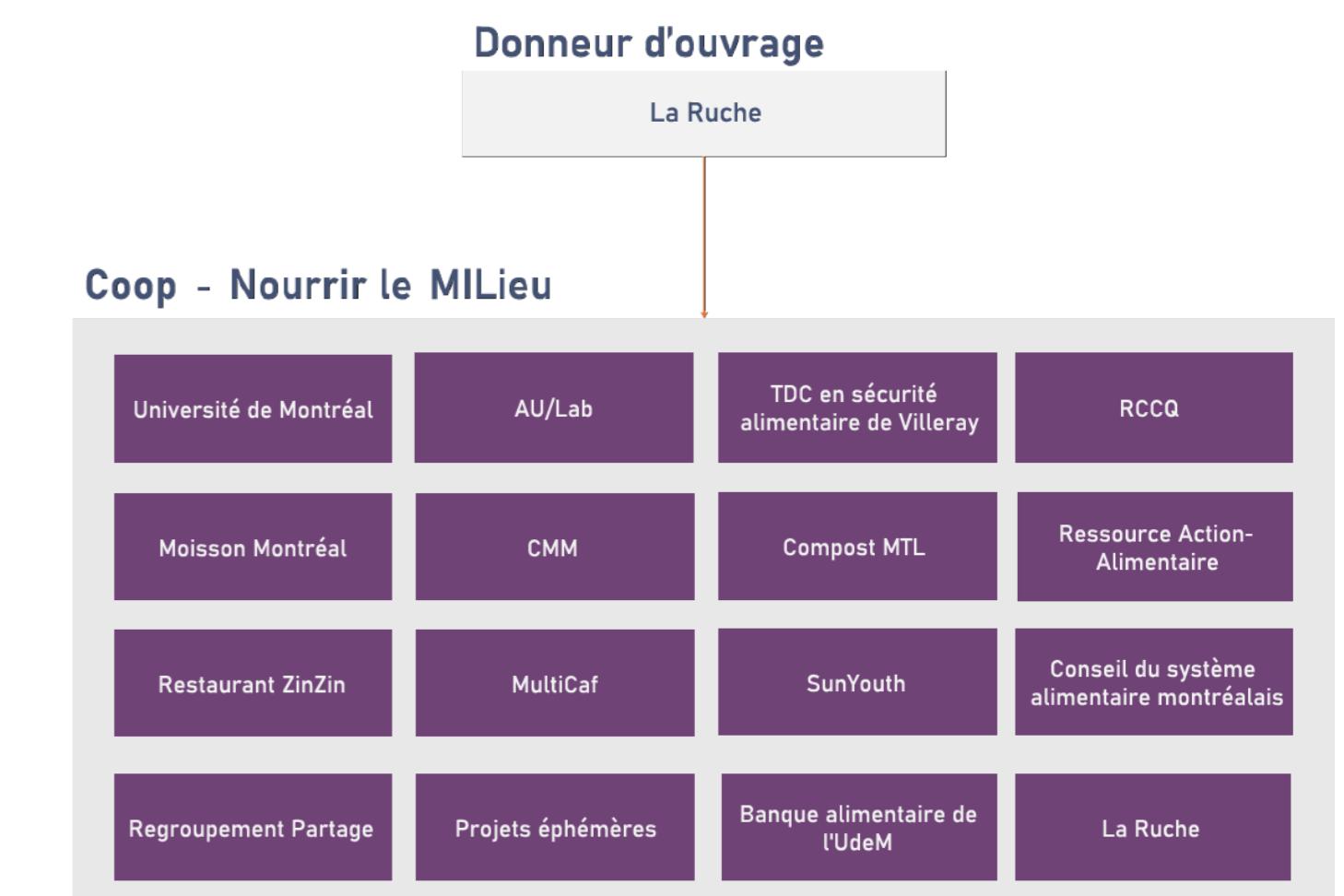


COMMENT

Cette initiative est pilotée par l'équipe de La Ruche et soutenue par divers organismes actifs dans le secteur, et regroupés dans la coopérative « Nourrir le Milieu ». Le programme vise à lutter contre l'insécurité alimentaire grâce à deux projets : la mise en place d'initiatives d'agriculture urbaine et le développement de ce que nous appelons ici « La Maison de la nourriture durable ». Ce dernier est un, élément central du programme et se veut un espace multifonctionnel abritant des serres de recherche, une épicerie solidaire, un restaurant et des espaces communautaires et de bureaux pour les organismes qui composent la coopérative.

Notre planification, la gestion proactive des risques et une coordination intermunicipale sont essentielles au succès du projet, garantissant ainsi une transformation durable et un impact positif sur la communauté locale.

Université de Montréal
LA RUCHE



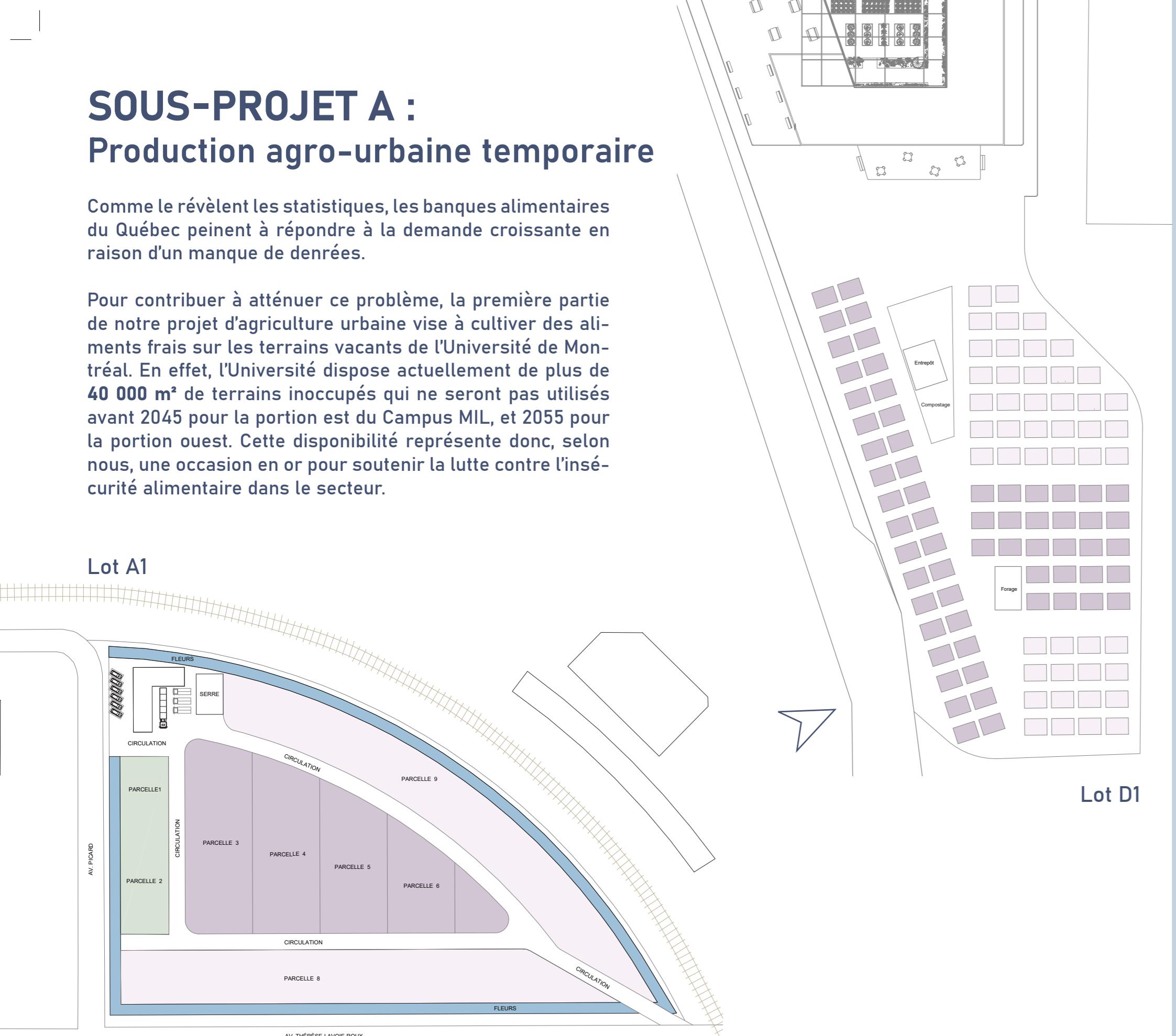
SOUS-PROJET A :

Production agro-urbaine temporaire

Comme le révèlent les statistiques, les banques alimentaires du Québec peinent à répondre à la demande croissante en raison d'un manque de denrées.

Pour contribuer à atténuer ce problème, la première partie de notre projet d'agriculture urbaine vise à cultiver des aliments frais sur les terrains vacants de l'Université de Montréal. En effet, l'Université dispose actuellement de plus de 40 000 m² de terrains inoccupés qui ne seront pas utilisés avant 2045 pour la portion est du Campus MIL, et 2055 pour la portion ouest. Cette disponibilité représente donc, selon nous, une occasion en or pour soutenir la lutte contre l'insécurité alimentaire dans le secteur.

Lot A1



Herbes

Cultures:
Thym, citronnelle, menthe, fines herbes, boursouche, capucine, souci

Caractéristiques:
Attire les insectes pollinisateurs, trouble l'odorat et repousse les rongeurs

Céréales et patates

Cultures:
Céréales, pommes de terre, patates douces

Caractéristiques:
Peu attaqués par les rongeurs, deuxième barrière de protection

Cucurbitacées

Cultures:
Melons, courges, citrouilles, concombres

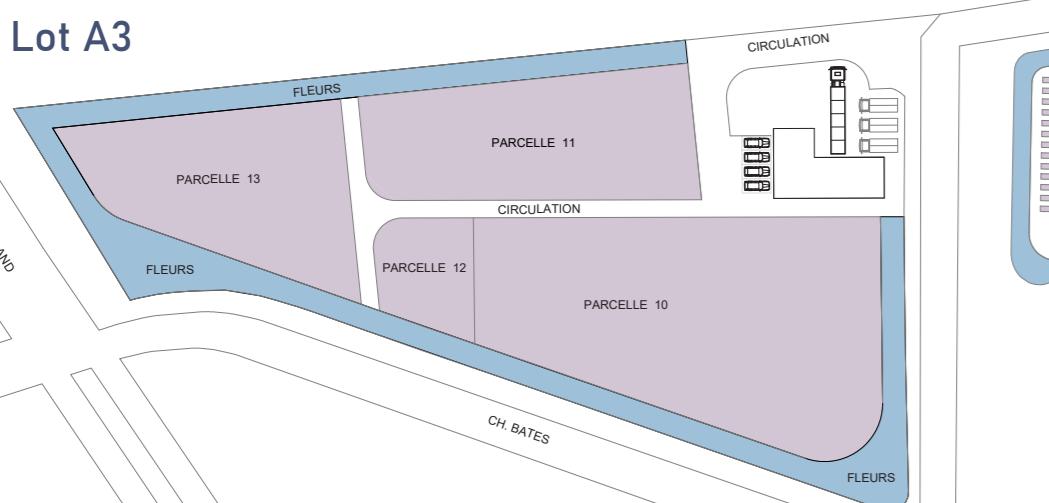
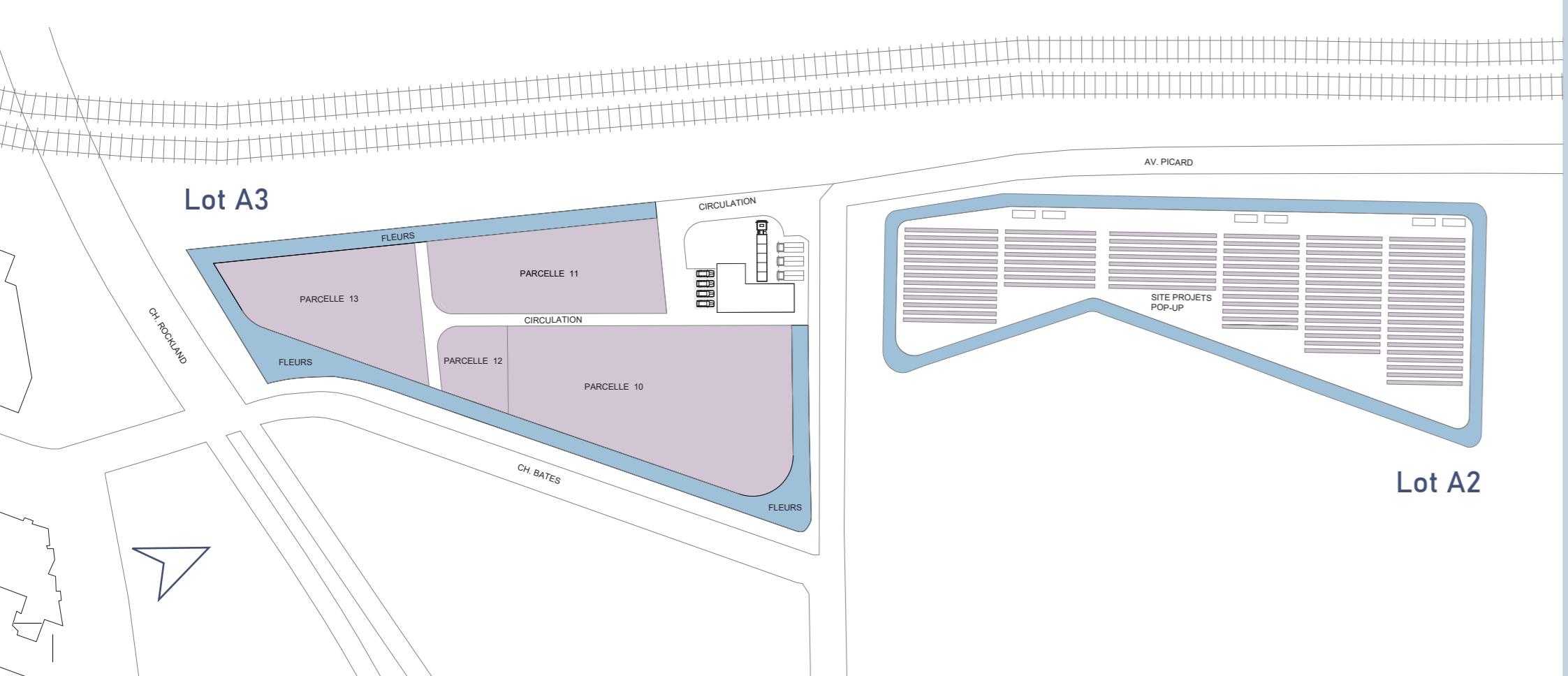
Caractéristiques:
Facile à cultiver, melon fait partie de l'histoire de Ville Mont-Royal

Légumes

Cultures:
Salades, légumes

Caractéristiques:
Croissance rapide, vulnérables face aux rongeurs

Lot A3



SOUS-PROJET B :

Distribution



Le secteur du Campus MIL, encore en plein développement, présente actuellement un manque d'espaces commerciaux à vocation alimentaire. Pour améliorer l'accès à des aliments frais et de qualité, nous prévoyons l'implantation de trois points de distribution issus de la production du sous-projet A.

En collaboration avec l'arrondissement d'Outremont, un marché public saisonnier sera organisé à différentes périodes de l'année sur la Place Alice-Girard, en face du campus MIL. Ce marché proposera des produits locaux et de saison à prix abordables, afin de les rendre accessibles à tous. Il contribuera également à dynamiser l'espace public, à encourager le partage entre les communautés voisines, et à réduire les obstacles à une alimentation saine.

Dans un deuxième temps, un kiosque de vente alimentaire sera installé sur le site des terrains du «Carrefour POP-UP». Actif lors des événements organisés par l'organisme, ce kiosque permettra de promouvoir une alimentation saine, locale et inclusive.

Enfin, bien qu'il ne fasse pas directement partie du sous-projet A, un troisième point de distribution verra le jour à la Maison de la nourriture durable. On y trouvera une épicerie solidaire, où les citoyens pourront acheter des aliments à prix modiques, ajustés selon leur revenu annuel. Un café ainsi qu'un restaurant de style "de la serre à la table" à tarification solidaire y seront également aménagés, dans une logique d'accessibilité et de durabilité.

AGRICULTURE URBAINE

DESCRIPTION DES PROJETS

SOUS-PROJET C :

Production agro-urbaine sur le cadre bâti existant



Du au côté éphémère des projets agricoles situés sur les lots de l'Université de Montréal, il a fallu réfléchir à une solution afin de pérenniser notre initiative d'agriculture urbaine. La production agro-urbaine sur le cadre bâti existant nous a donc semblé être une bonne opportunité, pouvant être repliquée à différentes échelles.

Ce dernier volet, intitulé la Promenade nourricière, est un sous-projet de notre programme de lutte contre l'insécurité alimentaire autour du Campus MIL. Situé dans le secteur Beaumont à Ville Mont-Royal, il illustre le potentiel de transformation de nos activités agricoles de façon permanente.

Ce projet vise à réaménager un site commercial très minéralisé en un espace multifonctionnel combinant agriculture urbaine, mixité des usages, mobilité douce et verdissement. Il s'articule autour de quatre volets : production alimentaire, densification des usages, création d'un parc éponge et d'une passerelle de connexion.

Portée par la Ville, Nourrir le Milieu et des partenaires privés, cette initiative durable, inclusive et innovante est un exemple concret d'aménagement urbain intégré, pouvant être reproduit dans différents secteurs.



3 VOLETS

1. Agriculture urbaine

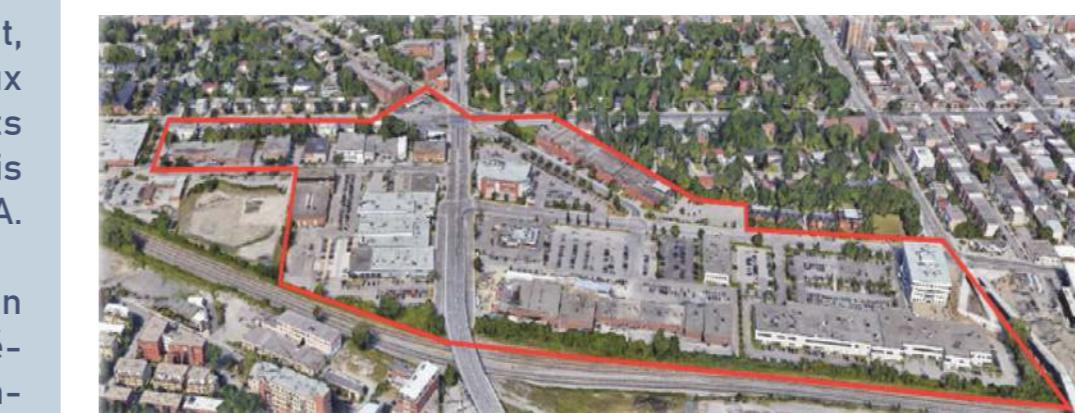
- Création d'une serre de 100m² sur le toit du supermarché METRO
- Culture verticale de fruits et légumes : autonomie alimentaire locale
- Procédure d'usage conditionnel : approbation rapide par la Ville et encadrement adéquat

2. Incitatif de densification

- Incitatif pour METRO : Possibilité de densification avec la construction de quatre bâtiments de deux à cinq étages
- Logements et commerces de proximité
- Stationnement souterrain
- Espaces verts

3. Contribution à fin de parc

- Aménagement d'un parc éponge de 6600m²
- Fonction : déminéraliser et absorber les eaux de pluie
- Contribue à la réduction des îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air et renforcer la biodiversité locale.
- Contrepartie que METRO cédera à V.M.R.



FACTEURS CLÉS

1. Réglementation favorable

PPU du secteur Beaumont

+

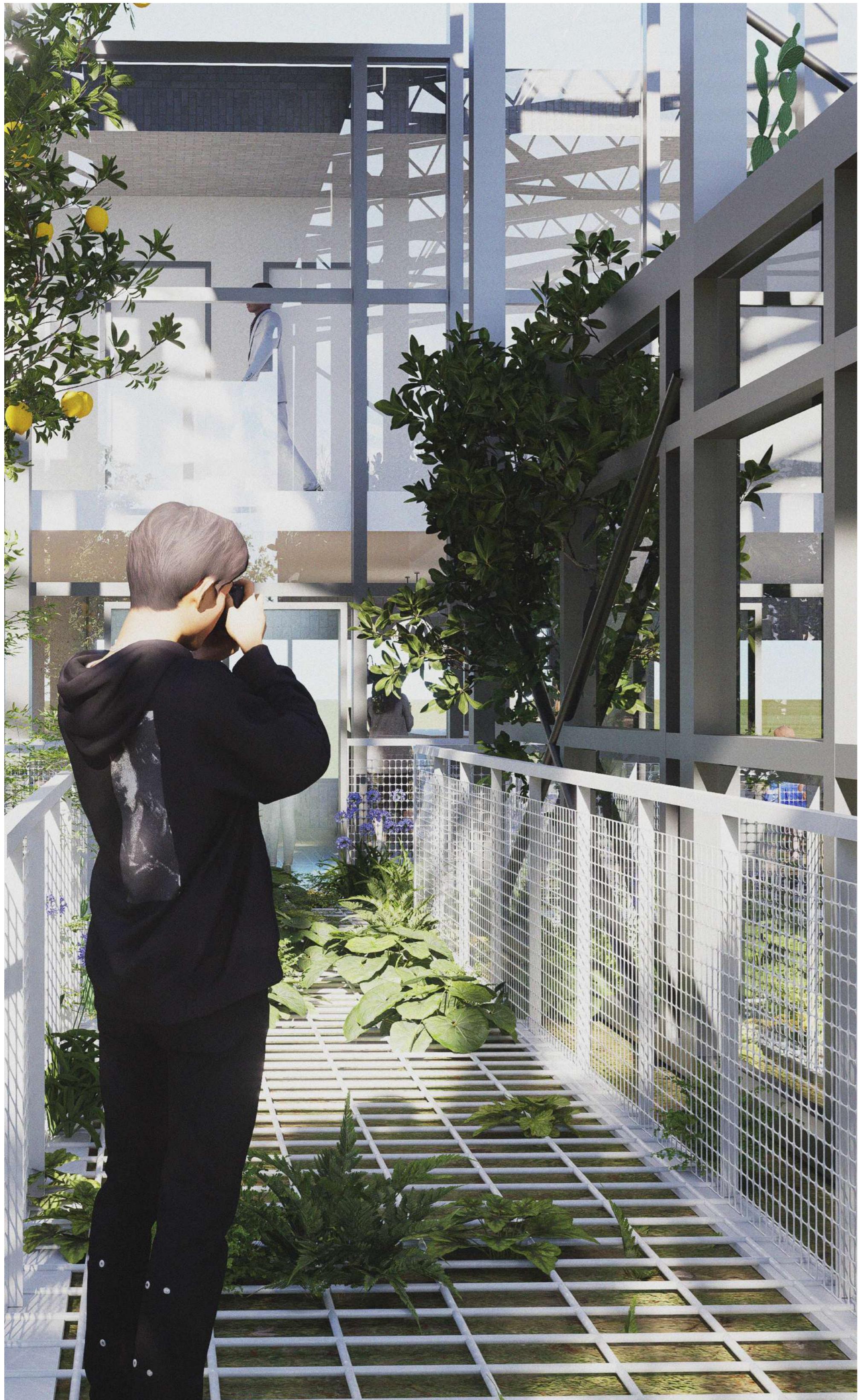
2. Un acteur clé de l'alimentation

Supermarché Métro, un distributeur

+

3. Un enjeu urbain

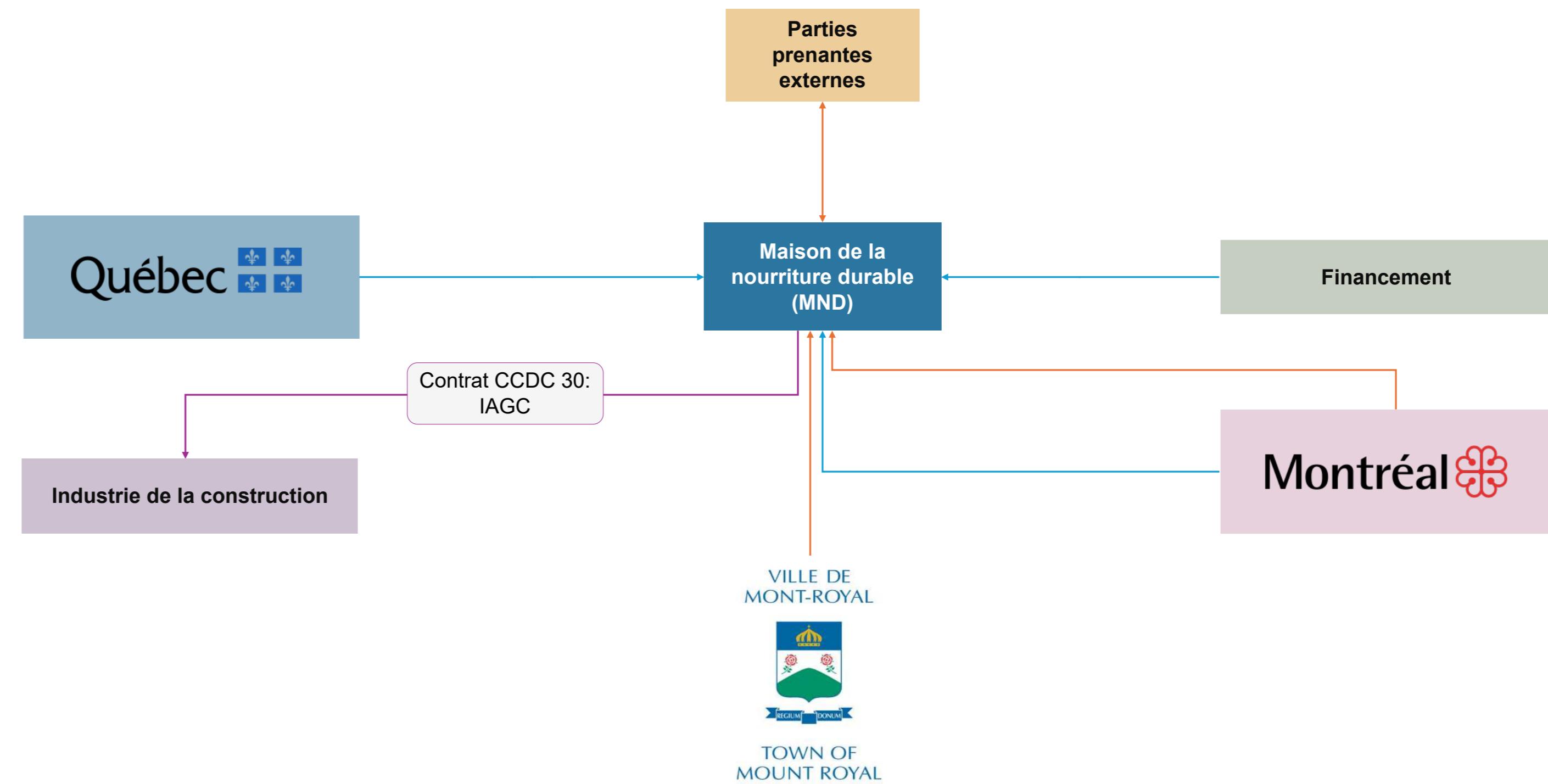
Opportunité de redéveloppement



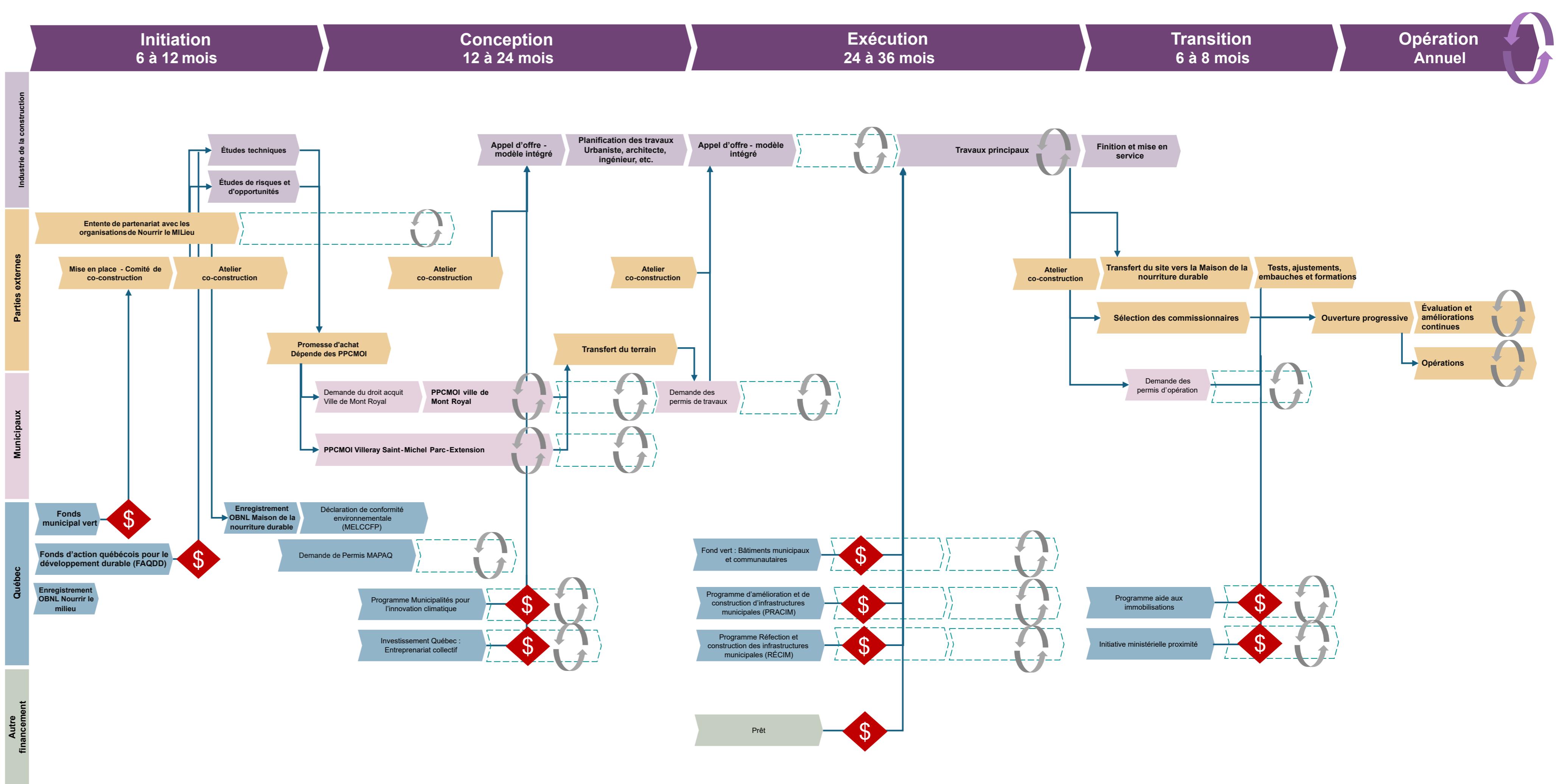
MAISON DE LA NOURRITURE DURABLE

PLAN DE GESTION

QUI



QUAND



MAISON DE LA NOURRITURE DURABLE

PLAN DE GESTION

COMMENT

Contexte urbain



Situation

Deux lots situés dans deux municipalités distinctes

- Arrondissement VSP
- Ville Mont-Royal



Entente (entre municipalités)

- Harmonisation des normes et services municipaux
- Coordination intermunicipale pour assurer la conformité



Deux procédures d'obtention de permis

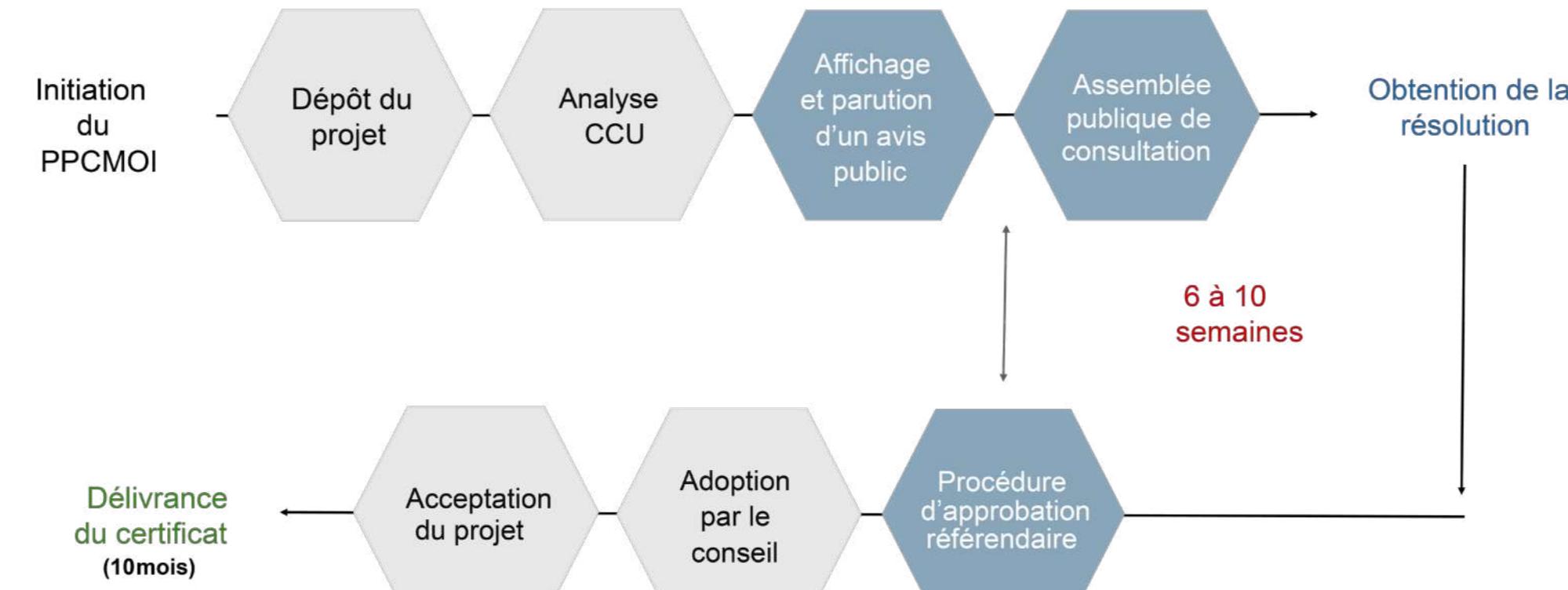


Cadre réglementaire

Critères	Ville Mont-Royal (C 214-C)	Villeray-Saint Michel-Parc-Extension (26-T2)
Hauteur des bâtiments	2 à 8 étages autorisés	2 à 4 étages autorisés
Densité du bâti	C.O.S entre 1,2 et 3,00	C.O.S. entre 1,0 et 2,0
Usages autorisés	Commerces de détail et de proximité, Commerces de vente au détail. Services récréatifs, de divertissement et de loisirs légers. Services de restauration Communautaire et institutions	Secteur d'emploi: Ensemble des entreprises de même type.
Interdictions strictes	Entreposage extérieur Les commerces sont permis uniquement au rez-de-chaussée	Serre intérieure
Hauteur totale maximum	32 m	35 m

Source : règlements d'urbanisme des deux municipalités

Procédure réglementaire



Gestion des risques

RISQUES PRINCIPAUX

Refus de l'Université de mettre à disposition le terrain

Acteurs ne participent pas à la coopérative

Non acceptation sociale

Non obtention des autorisations municipales (Permis, etc.)

Manque de financement + retards dans les financements

OBJECTIFS

Séances de travail collaboratif avant la conception

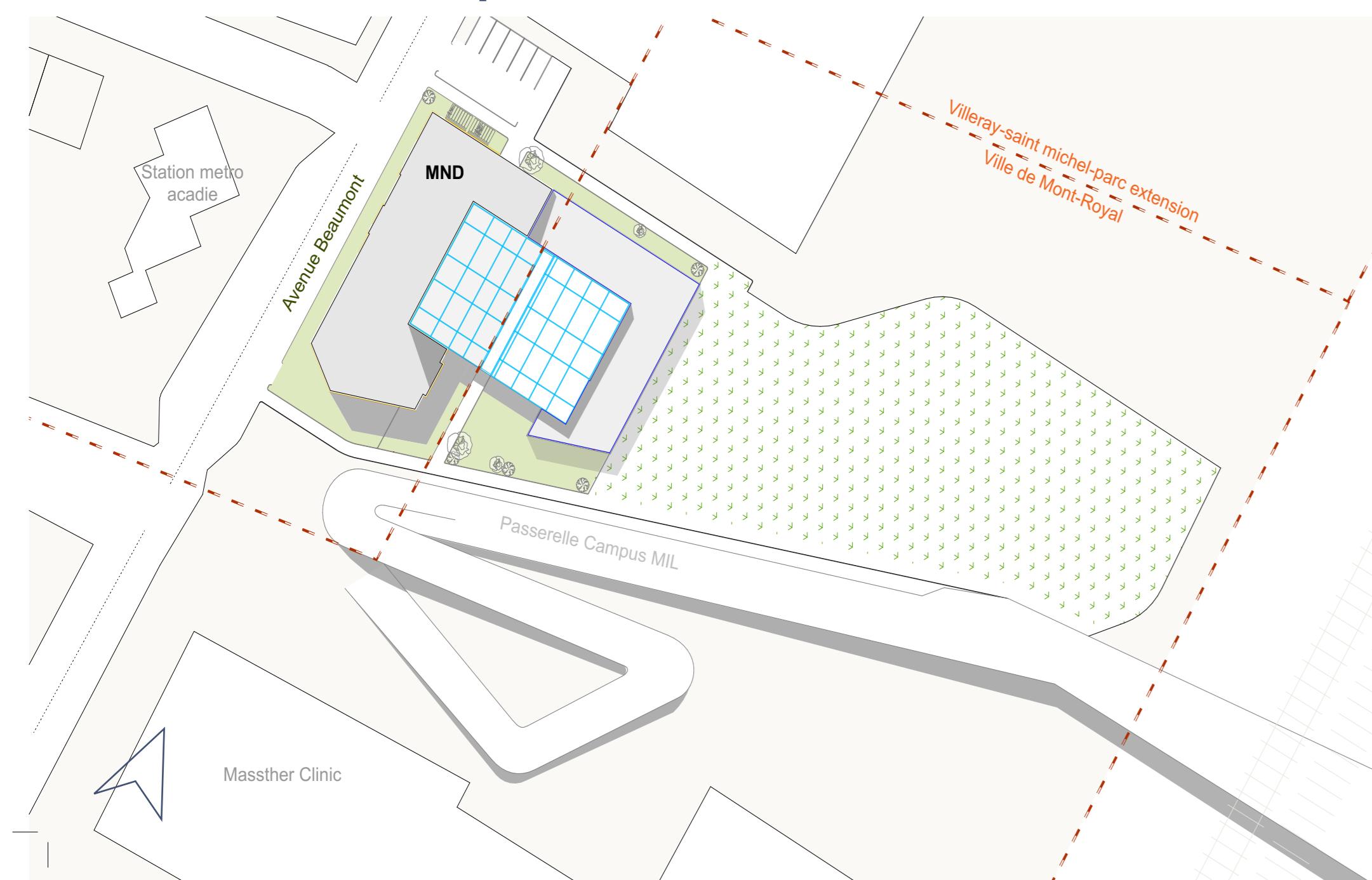
Mettre en place une série d'incitatifs

Ateliers participatifs et co-construction avec les citoyens

Anticipation l'initiation du PPCMOI

Application à plusieurs programmes de financement et fonds

Divisions municipales



Viabilité

